

gouvernement à la faire respecter. A Ottawa, les écoles franco-catholiques n'ont dû leur fonctionnement normal qu'aux sacrifices volontaires des citoyens de langue française; au dehors d'Ottawa, les écoles récalcitrantes ont perdu les octrois de l'Etat, mais trouvent le moyen d'équilibrer quand même leur budget. Dans la capitale du Canada, à deux pas du parlement où l'on parle tant de liberté, de justice et de *fair play*, les parents, le personnel enseignant, et toute la population française sont obligés de se saigner à blanc pour que les enfants reçoivent les bienfaits d'une éducation conforme à la doctrine catholique et à la constitution du dualisme canadien. Chose révoltante, tandis que la minorité fait de continuels sacrifices pour disputer ses écoles à l'anglicisation brutale, ses taxes scolaires restent improductives entre les mains d'une commission inconstitutionnelle. Le gouvernement veut nous prendre par la famine. Comme la crise économique ne le seconde pas assez vite, il nous vole notre argent pour nous amener à composition. Avec un peu plus de psychologie, il saurait que les tentatives d'intimidation ou les abus d'oppression ne font que stimuler le courage et la résistance des âmes fortes. Il prend du temps à nous connaître!

L'aventure de l'école Guigues était pourtant propre à dessiller les yeux les plus obstinément fermés. Il a suffi d'un simple mouvement d'impatience de quelques mères canadiennes-françaises pour déloger le gouvernement d'une école. On a crié au scandale, on a menacé les révoltés de la prison, on a dit devoir répondre à la violence par la violence. C'était pour la frime. Pour la première fois, le gouvernement a compris que la patience du peuple était à bout et que la colère commençait à monter; aussi a-t-il jugé prudent de retraiter sans tambours ni trompettes. S'il a la témérité de revenir à la charge, il portera toute la responsabilité de l'émeute qui pourra en résulter. Encore une fois: les Canadiens-français sont bien décidés à défendre leurs écoles!

Qu'on les taxe de révoltés, cela ne leur fait ni chaud ni froid. La Patrie canadienne n'a jamais compté de citoyens plus respectueux de l'autorité. Mais, si l'obéissance à l'autorité est une vertu quand il s'agit de l'ordre dans la société, elle est une lâcheté lorsqu'il s'agit de consommer une iniquité.

Révoltés, les chrétiens des premiers siècles de l'Eglise, qui enfreignaient la loi de Rome, pour obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Révoltés, les célèbres Faucheurs polonais, qui ont cherché, à maintes reprises, de reconquérir leur liberté nationale, contre des voisins aussi rapaces que cruels.

Révoltés, les Vendéens, qui tachèrent de secouer le joug de la Révolution régicide, pour rendre à la France la monarchie qui avait fait sa grandeur sous Charles VII, Henri IV, Louis XIV, et la foi religieuse qui lui avait mérité le titre de fille aînée de l'Eglise sous Clovis, Charlemagne et Saint Louis.

Révoltés, les Irlandais, qui ont pris maintes fois les armes pour se soustraire à un régime inique.

Révoltés, nous le sommes, en effet; mais nous sommes les révoltés de la justice contre l'injustice, de la liberté contre l'esclavage, de la loyauté contre la duplicité, de la franchise contre le mensonge, de la droiture contre l'infamie. Notre révolte est de celles qui servent les intérêts de la Patrie. Nos ennemis, au contraire, sont en rupture de ban avec l'histoire et avec les principes, qui, seuls, peuvent assurer au pays la paix, la grandeur et la prospérité.

Dans notre révolte, contrairement aux Orangistes de Carson, nous n'allons pas chercher des armes en Allemagne. C'est par des moyens britanniques que nous défendons nos droits de citoyens britanniques. Voilà un titre que nous n'avons pas volé; il nous a été imposé. Lentement, nous avons appris à l'aimer, parce que nous avons cru qu'il serait la sauvegarde de nos droits. Ce titre, nous allons le défendre contre le jingoïsme colonial en train de faire une nouvelle souillure au drapeau britannique.

Notre mot d'ordre, dans cette nouvelle phase de la lutte autour du bilinguisme, nous allons le chercher, en français, sur la couronne même du Roi: "Dieu et mon Droit."

Le ministre suppléant de l'Education déclarait récemment, à Toronto, pour se payer la tête de ses concitoyens anglais ou pour insulter à nouveau les Canadiens-français, que tout fonctionnait normalement, à la satisfaction du gouvernement, dans les écoles bilingues d'Ottawa. Cette phrase a une frappante ressemblance avec le mot

cynique du général Sébastiani: "L'ordre règne à Varsovie." A l'heure où le ministre russe prononçait cette parole à la chambre, l'ordre régnait, en effet, dans la malheureuse capitale polonaise, mais c'étaient l'ordre et le silence de la stupeur faisant suite à un carnage épouvantable. A Ottawa, la paix règnerait sur la consommation de la plus basse ignominie des temps modernes, si la minorité française n'avait pas fait des efforts inouïs pour échapper au talon archi-prussien du gouvernement ontarien.

L'histoire s'écrit. Dans un siècle, elle fera la même part aux champions du bilinguisme qu'aux défenseurs de nos libertés constitutionnelles. Les uns et les autres apparaîtront, dans un rayon de lumière glorieuse, comme les véritables agents de notre survivance nationale et comme les incontestables conservateurs de la Patrie. Car le Canada sera bilingue ou ne sera pas du tout. Il est trop tard pour dénationaliser les Canadiens-français. Toutes les tentatives assimilatrices ou dominatrices ont avorté lorsque la race était encore jeune, faible, inexpérimentée. Sans vouloir troubler la quiétude de personne, la population franco-canadienne est aujourd'hui en état de parler haut et ferme. On ferait bien de ne pas l'oublier. Elle forme le groupe ethnique le plus nombreux et le plus uni de la Confédération. Que si cette situation de vie nationale bilingue n'a pas l'heur de plaire à certaine population anglaise, qu'elle retransporte ses pénates au-delà des mers, dans les Iles Britanniques, restées pour elle l'unique patrie, le seul véritable "home." Quant à nous, Canadiens-français, n'ayant pas le luxe de posséder une patrie au-delà de l'Océan, force nous est de grandir comme peuple, dans la crainte de Dieu, dans le respect de nos traditions, dans la conservation de notre langue, au Canada "notre pays, nos amours!"

Il n'y a pas de loi contre le droit.

La libre gestion de nos taxes scolaires nous appartient.

Ce que nous avons, nous le tenons.

CHARLES LECLERC.

N.B.—Au moment où nous allons sous presse, toutes les écoles bilingues d'Ottawa sont fermées et 4,300 enfants sont dans la rue. Le gouvernement récolte ce qu'il a semé. Triste paix que celle-là!

CHRONIQUE MEDICALE

La fièvre typhoïde.

La fièvre typhoïde est une maladie grave et difficile à caractériser au début. Après quelques jours de malaise général, — frissons, maux de tête, perte de l'appétit, fièvre, ballonnement du ventre, saignements de nez, — le ventre est douloureux, la diarrhée constante. A partir de ce moment trois périodes de sept jours chacune se succèdent. Pendant la première période, la fièvre est intense. Durant la deuxième, le délire survient et des taches roses apparaissent sur la peau du ventre; les selles renferment parfois du sang. Dans la troisième période, tous les symptômes diminuent si le malade doit guérir, mais augmentent, s'il doit succomber; au vingt et unième jour, on sait à quoi s'en tenir sur l'issue de la maladie.

La fièvre typhoïde est due à la présence d'un microbe dans l'intestin. Elle se propage le plus souvent par l'eau contaminée. Elle frappe surtout les êtres jeunes, déprimés, surmenés. Ce sont les microbes qui empoisonnent graduellement l'organisme avec leurs redoutables toxines.

Dans le traitement de la fièvre typhoïde, l'hygiène joue un grand rôle. Il faut au malade une chambre spacieuse, propre, claire, bien ventilée: pas de rideaux, ni de

tapis, ni d'objets inutiles. Le malade doit être changé de lit deux fois par jour. Il faut couper les cheveux, laver la bouche avec une solution de chlorate de potasse. Les déjections doivent être reçues dans un vase contenant un désinfectant. Les linges souillés doivent être plongés dans une solution de sulfate de cuivre avant d'être envoyés à la lessive.

La mort dans la fièvre typhoïde a lieu par excès de fièvre, surintoxication, paralysie du cœur, hémorragies profuses, perforation de l'intestin, complications pneumonique, cérébrale, rénale ou péri-cardique. La clef du pronostic est dans le pouls, bien plus que dans la température. Mais le pouls et le thermomètre sont les deux juges qui prononcent le mot: guérison.

Une fois la fièvre guérie, reste la convalescence, qui constitue presque une maladie nouvelle. L'économie sort, en effet, toujours très amoindrie de l'infection typhoïde; il lui reste des prédispositions morbides remarquables, qui tiennent aux modifications imprimées par les toxines aux tissus et aux organes. Que de lésions cardiaques, rénales, hépatiques, écloses longtemps après une fièvre typhoïde, ne sont que des manifestations tardives et larvées de l'infection, dont l'écho retentit, à longue échéance, dans l'organisme!

Il importe donc que le malade soit d'une prudence extrême, refasse ses forces peu à peu, et suive durant près de deux ans, un régime reconstituant et réparateur.